

Déclaration relative à l'esclavage moderne

Le présent document constitue une traduction en français de la déclaration originale, rédigée en anglais.

Introduction

Partout dans le monde, de nouvelles lois imposent aux entreprises de mettre en œuvre des mesures pour lutter contre le travail forcé et de prendre en compte ce risque au sein de leurs chaînes d'approvisionnement : Des textes tels que la loi sur l'esclavage moderne adoptée par le Royaume-Uni (2015), la loi sur le devoir de vigilance en France (2017), la loi sur la transparence dans la chaîne d'approvisionnement en Californie (2010) et le projet de loi sur l'esclavage moderne en Australie (2018) exigent que les entreprises d'une certaine taille agissent de manière plus transparente pour prévenir le risque de travail forcé dans leur chaîne d'approvisionnement.

Les actions menées par les entreprises sur le terrain, dans leur sphère d'influence économique et auprès de leurs partenaires dans les pays à risque, sont essentielles pour éradiquer toutes les formes d'esclavage moderne liées notamment à la sous-traitance mondiale.

La présente déclaration fait le point sur les progrès réalisés par le groupe LFB, y compris sa filiale britannique LFB BIOPHARMACEUTICALS, pour prévenir et lutter contre les risques d'esclavage moderne dans le cadre de ses activités et de ses relations avec ses partenaires (fournisseurs et sous-traitants). Elle constitue notre déclaration relative à l'esclavage moderne pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

1. Notre organisation, nos activités et nos chaînes d'approvisionnement

Le groupe LFB et ses activités

LFB est un groupe biopharmaceutique qui développe, fabrique et commercialise des médicaments dérivés du plasma et des protéines recombinantes utilisés pour traiter des maladies graves et souvent rares, notamment dans les domaines de l'immunologie, de l'hémostase et des soins intensifs. Créé en France en 1994, LFB commercialise ses médicaments à l'international, y compris au Royaume-Uni, et emploie environ 3 000 personnes dans le monde, dont près de 2 000 en France.

LFB BIOMEDICAMENTS, filiale à 100 % de LFB SA, est chargée par la loi française d'une mission de santé publique liée au fractionnement de médicaments dérivés du plasma issus de dons volontaires collectés sur le territoire français. Ce rôle de santé publique souligne la responsabilité du Groupe de mener ses activités avec rigueur, transparence et dans le respect des droits fondamentaux.

Chaînes d'approvisionnement et modèle d'approvisionnement

Les chaînes d'approvisionnement de LFB soutiennent le développement, la production, le contrôle qualité, la distribution et la commercialisation des médicaments. Elles comprennent, entre autres, les matières premières, les consommables et les réactifs, les matériaux de filtration, les équipements de protection individuelle et les dispositifs d'assurance de stérilité, le matériel informatique, la production externalisée, les services logistiques, le conditionnement et le transport, ainsi que d'autres biens et services nécessaires aux opérations biopharmaceutiques. En 2025, 86 % des achats de LFB, hors plasma – fournisseurs et prestataires de services (accord d'assurance qualité), sous-traitance de production et énergie –, ont été effectués au sein de l'espace européen.

2. Gouvernance et politiques

LFB considère que le respect des droits de l'homme, des conditions de travail responsables, une conduite éthique et des achats responsables font partie intégrante de sa manière de mener ses activités. Ces principes se reflètent dans les politiques du Groupe [en matière de responsabilité sociale d'entreprise](#) (« RSE »), [de ressources humaines](#) et [d'achats responsables](#), ainsi que dans les attentes formulées à l'égard des partenaires et des fournisseurs. Ils s'appliquent à l'ensemble des entités de LFB et des pays où le Groupe est présent, et visent à guider les pratiques, les décisions et les comportements au sein de l'ensemble du Groupe.

Gouvernance

La gouvernance RSE de LFB repose sur les rôles du Conseil d'administration, du Comité exécutif, de l'équipe RSE et du Comité opérationnel RSE. La Politique RSE est conçue pour évoluer en fonction de la transformation de LFB, des évolutions réglementaires et des attentes des parties prenantes. Les modifications sont soumises à l'approbation du Comité exécutif et communiquées aux collaborateurs.

Politiques visant à prévenir les risques liés à l'esclavage moderne

Le cadre de politiques de LFB soutient la prévention des risques liés à l'esclavage moderne et à la traite des êtres humains au sein de ses propres activités et de ses chaînes d'approvisionnement. Les politiques pertinentes comprennent :

- la Politique RSE, qui intègre la RSE dans la stratégie d'entreprise de LFB et définit des engagements relatifs aux collaborateurs, aux fournisseurs, à l'intégrité et à la performance durable ;
- la Politique des ressources humaines, qui réaffirme l'engagement de LFB en faveur des droits humains fondamentaux et des normes fondamentales de l'Organisation internationale du travail, notamment la liberté d'association, l'abolition du travail des enfants, l'élimination du travail forcé et la lutte contre la discrimination ;
- la Politique d'achats responsables, qui définit les attentes envers les partenaires et sous-traitants en matière de droits de l'homme, de conditions de travail sûres et équitables, de diversité et d'inclusion, d'intégrité, de transparence et de pratiques commerciales responsables ;
- les engagements contractuels et les documents d'achat, notamment les Conditions générales d'achat et les clauses relatives aux fournisseurs portant sur la RSE et les exigences éthiques.

Dans le cadre de la Politique d'achats responsables, LFB attend de ses partenaires qu'ils garantissent le respect des droits de l'homme dans l'ensemble de leurs activités, y compris chez leurs sous-traitants, et qu'ils interdisent le travail forcé, le travail des enfants, la traite des êtres humains et toutes les formes d'exploitation. Les partenaires sont également tenus d'offrir un environnement de travail sûr et sain, d'interdire la discrimination, de respecter la liberté d'association et la négociation collective, et d'agir avec intégrité et transparence.

La politique des ressources humaines de LFB reflète l'objectif du Groupe de favoriser un environnement de travail où la sécurité, le bien-être et le développement des compétences sont des priorités, dans le cadre d'une culture d'entreprise inclusive et d'une pratique du dialogue. LFB respecte strictement les réglementations locales applicables dans les pays où elle opère, dans le but de garantir des conditions de travail qui respectent ou dépassent les normes légales. Le Groupe entretient un dialogue transparent et continu avec les partenaires sociaux, et 100 % des sites français sont couverts par un comité d'entreprise et un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

LFB applique une politique de tolérance zéro envers toutes les formes de discrimination et interdit la violence, le harcèlement, la discrimination et l'intimidation. Les décisions relatives au recrutement, à la formation, à la rémunération,

l'évolution de carrière et la cessation d'emploi reposent sur des critères professionnels, objectifs et mesurables.

3. Diligence raisonnable dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement

Les processus d'achat de LFB s'articulent autour d'enjeux environnementaux, sociaux et éthiques fondamentaux. La cartographie des risques RSE réalisée en 2023 a permis d'identifier les catégories d'achats les plus exposées, de définir des plans d'action adaptés et de proposer une méthodologie générale pour les autres catégories. Cette approche hiérarchise les actions en fonction du niveau de risque tout au long du processus d'achat.

Les critères RSE sont progressivement intégrés dans la sélection des partenaires et la passation des marchés. Depuis 2026, les critères RSE sont systématiquement pris en compte dans les procédures d'appel d'offres en fonction de seuils financiers définis, avec une pondération proportionnelle au niveau de risque identifié. Le cas échéant, les contrats stratégiques incluent des engagements RSE, complétés par un suivi régulier des indicateurs de performance afin d'évaluer la conformité et d'encourager l'amélioration continue chez les partenaires.

La LFB se réserve le droit de mener des évaluations, des audits ou des enquêtes par questionnaire afin de vérifier la conformité des pratiques des partenaires aux exigences de la politique d'achats responsables. Des audits RSE peuvent également être réalisés dans le cadre des audits qualité des fournisseurs, favorisant ainsi une approche intégrée de la performance et de la conformité des fournisseurs.

4. Évaluation et gestion des risques

Méthodologie

La cartographie des risques d'achat RSE de la LFB évalue les risques dans trois domaines : le social (y compris les droits de l'homme et les libertés fondamentales), l'environnement et l'éthique. Elle prend en compte les catégories d'achat, les types d'activités, la profondeur de l'analyse, le volume financier et les données d'entrée telles que les données sur les fournisseurs, les données par pays et les données sur le carbone. La méthodologie évalue le risque brut, le cadre de maîtrise des risques et le risque net, ce qui permet de hiérarchiser les risques.

Le niveau de maîtrise des risques est évalué à la lumière des mesures de contrôle mises en œuvre pour gérer ces risques, et le risque net correspond à la réduction du risque brut en fonction de la qualité du cadre de contrôle.

Gestion des fournisseurs basée sur les risques

Différents niveaux de pilotage des fournisseurs sont définis en fonction du niveau de risque de la catégorie d'achat concernée et de la classification issue de la gestion de la relation fournisseur (SRM). Cela va des conditions générales d'achat ou des contrats comportant des clauses RSE pour les catégories à faible risque, jusqu'à des plans d'action spécifiques, d'éventuels audits RSE et des réunions annuelles d'évaluation des activités consacrées à la RSE pour les catégories à très haut risque.

Des arbres de décision guident les acheteurs dans l'évaluation et le suivi des fournisseurs conformément à la stratégie d'achat responsable. Ils permettent de déterminer si les fournisseurs doivent remplir un questionnaire RSE de LFB ou fournir une évaluation EcoVadis, si un plan d'actions correctives est nécessaire, et s'il convient d'envisager une escalade, une suspension ou une résiliation de la relation lorsque les performances restent insuffisantes.

5. Mesure de l'efficacité et indicateurs clés

La LFB s'appuie sur une combinaison de cartographie des risques, d'évaluations RSE des fournisseurs, de clauses contractuelles, de bilans d'activité, de plans d'action des fournisseurs et de gouvernance interne pour suivre l'efficacité de son approche d'achat responsable. Le questionnaire d'évaluation RSE de la LFB et les évaluations EcoVadis sont utilisés pour évaluer et suivre les performances RSE des fournisseurs et prestataires de services tout au long de la relation.

6. Formation, sensibilisation et engagement

La formation et la sensibilisation constituent des leviers importants pour ancrer les engagements de LFB. La politique RSE est présentée aux nouveaux arrivants et intégrée à un module de sensibilisation accessible à l'ensemble des collaborateurs, qui aborde les enjeux du développement durable. L'objectif de LFB en matière de RSE est de sensibiliser 100 % des collaborateurs aux enjeux de la RSE d'ici 2030.

L'approche en matière d'achats responsables s'appuie sur des programmes de formation spécialement conçus pour les acheteurs et sur des actions visant à impliquer les fournisseurs. Depuis 2023, un programme de formation destiné aux acheteurs et un objectif RSE lié à la rémunération variable soutiennent la mise en œuvre de la politique d'achats responsables. Le questionnaire d'évaluation RSE de LFB et des arbres de décision sont mis à disposition pour guider les acheteurs dans l'évaluation et le suivi des fournisseurs.

La politique des ressources humaines de LFB met également l'accent sur des initiatives régulières de formation et de sensibilisation destinées aux collaborateurs, aux managers et aux recruteurs, afin d'améliorer la compréhension et la mise en œuvre des principes relatifs à l'égalité, à la diversité, à l'inclusion et au respect sur le lieu de travail.

7. Système d'alerte et démarche de remédiation

LFB dispose d'un système d'alerte permettant aux salariés et aux tiers de signaler des situations susceptibles d'être contraires aux principes de LFB ou aux exigences applicables, notamment la discrimination, le harcèlement moral ou sexuel, ou tout autre comportement abusif ou illégal au travail. Toutes les alertes sont traitées de manière confidentielle et impartiale, avec des garanties tant pour le lanceur d'alerte que pour la personne concernée.

Un système d'alerte (boîte aux lettres, plateforme ou centres d'appel) est à disposition pour signaler tout problème pertinent. Ce système, dont la promotion est assurée sur nos sites web et dans nos contrats, sera remplacé par un outil multilingue (notamment en français, anglais, allemand et espagnol) afin d'en améliorer l'efficacité.

8. Priorités en matière d'amélioration continue

LFB entend continuer à renforcer son approche en matière de droits de l'homme et de chaînes d'approvisionnement responsables à travers les priorités suivantes :

- Élaborer un nouveau Code de conduite traitant spécifiquement de l'esclavage moderne ;



- Former 100 % des collaborateurs au nouveau Code de conduite de LFB d'ici 2028 ;
- Prise en compte des critères RSE dans les appels d'offres éligibles ;
- Améliorer la connaissance et la confiance dans notre système d'alerte.

La présente déclaration a été approuvée par le Comité exécutif de LFB SA le 4 juin 2026 et signée au nom du groupe LFB.

Jacques BROM
Président-directeur général de LFB

Date : 12 juin 2026